

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 AVRIL 2024

Réunion annoncée à la porte de la mairie le 19 avril 2024, sous la présidence de Pascal MELLINGER.

Sont présents : ROUSSELET.M, DES ABBAYES.B, GUEDE.P, LECOMTE.F, GASNIER.E, TRECUL.P

Absents excusés : DUFOSSÉ.S, MOREAU.M, COUTANCEAU.N

Pouvoir : DUFOSSÉ.S donne pouvoir à OZAN.B
MOREAU.M donne pouvoir à LECOMTE.F
COUTANCEAU.N donne pouvoir à GASNIER.E

Secrétaire de séance : LECOMTE Françoise

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 21.03.2024

Le compte rendu de la séance du 21.03.2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

CDG 28 -Mise en oeuvre du dispositif de signalement des actes de violences, discrimination, harcèlement et agissements sexistes.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, le courrier reçu de la part du CGD 28 concernant la mise en place d'un dispositif de signalement des actes de violences, discrimination, harcèlement et agissements sexistes.

Ce dispositif a pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes ou témoins des actes cités ci-dessus, afin de les orienter vers les autorités compétentes.

Le législateur a prévu que les collectivités et établissements publics puissent délégués sa mise en œuvre à leur centre de gestion.

Le dispositif proposé par le CDG 28 est soumis à conventionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de réunir la commission du personnel pour quelle étudie plus en détail les renseignements nécessaires et de reporter la prise de décision au prochain conseil municipal.

La commission du personnel se réunira le 15 mai afin de mettre en place le dossier.

POINT CHEMINS COMMUNAUX

Le Maire fait un point au Conseil Municipal concernant les chemins communaux qui font l'objet d'un besoin d'entretien consécutifs au passage de certains matériels.

- Le Souillard
 - Les Mezelleries, Monsieur le Maire prendra contact avec l'entreprise Jules TP afin de voir avec lui pour le renforcement du chemin.
- La Cartraie

Un point est fait sur le fauchage à effectuer, pour cela Monsieur le Maire prendra contact avec Monsieur MORICE et charge Monsieur Éric GASNIER de se renseigner auprès d'autres entreprises pour la taille des haies.

Les travaux concernant les buses bouchées route de Thiron seront effectués courant mai.

POINT ROSIÈRE 2024

Monsieur le Maire fait un débriefing concernant les festivités de la Rosière qui se sont déroulées le 31 mars 2024.

Il expose un tableau récapitulatif des dépenses et recettes engendrées.

Il laisse la parole à Madame Brigitte OZAN, présidente des Lutins du Parc, qui explique les différents retours qu'elle a pu avoir concernant l'organisation et le déroulement de la journée.

Petit point négatif concernant le marché de producteurs, ces derniers ont fait remonter un manque de signalétique à propos de leurs emplacements.

POINT ROSIÈRE DE FRANCE

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal le souhait d'organiser la Rosière de France en 2025 à Argenvilliers.

Il propose au Conseil de constituer une commission de travail pour l'organisation de cet évènement, Cette dernière sera composée de : Mme OZAN.B ; Mr GASNIER.E ; Mr GUEDE.P ; Mme LECOMTE.F ; Mr COUTANCEAU.N ; Mr DUFOSSÉ.S ; Mr MELLINGER.P et Mr TRECUL.P

CHÈQUES CADEAUX AGENTS

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil Municipal, l'idée de mettre en place des chèques cadeaux pour les agents en remplacement de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat.

Il rappelle également que le montant des chèques cadeaux sera en proportion de la quotité du temps travaillé de l'agent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer un montant de 400.00€ pour un équivalent temps plein.

POINT RESTAURANT LE PERCH'OIR

Monsieur le Maire, laisse la parole à madame DES ABBAYES Brigitte, qui gère le dossier depuis l'annonce des occupants à quitter les lieux. Elle présente l'état d'avancement de la reprise possible pour les nouveaux locataires potentiels.

POINT MOBIL-HOMES

Monsieur le Maire, rappelle la situation concernant les deux mobil-homes installés route de Thiron ainsi que les mesures engagées.

Un courrier en AR vient d'être envoyé à Mr LESIDANER, concernant une demande de permis de construire qui n'est toujours pas déposé en mairie.

QUESTIONS DIVERSES

- **Remerciements** de la Famille FLEURY concernant les obsèques de l'épouse de Monsieur Jean-Paul FLEURY.
- **Demande de subvention** du club de badminton de Thiron, car le club compte 1 licencié d'Argenvilliers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 50.00€

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25

Prochaine réunion le 13 mai 2024 à 20h00.